

MAPA ET MARCHÉ PUBLIC DE FAIBLE MONTANT

Public concerné :

Acheteur, technicien ou agent public non juristes amenés à intervenir dans les procédures de marchés publics.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le contexte économique et réglementaire
- Maîtriser les seuils de publication
- Gérer la procédure de passation : candidature / offre

Prérequis :

Connaissance de base des marchés publics.

Formation destinée aux stagiaires non-juristes ayant appris « sur le tas ».

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- 1 jour (7 heures)
- 8 personnes maximum par session

Délai de prévenance :

- 2 semaines avant la date de la formation en distanciel.
- 2 mois pour une formation en INTRA (nous contactez en cas de besoin urgent)

Moyens et méthodes pédagogiques :

Exposé + Cours illustré sur support Power Point

Profil du formateur :

Nos formateurs sont des cadres ou ex cadres de l'administration en tant que responsable d'un service des marchés publics (DESS avec plus de 10 ans d'expériences).

Modalités d'évaluation :

En fin de formation quizz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et un questionnaire d'évaluation/satisfaction. Une attestation de participation est remise en fin de session

Moyens techniques :

- Formation en présentiel : la salle utilisée doit être équipée d'un rétroprojecteur ainsi que d'une connexion internet
- Formation en distanciel : l'outil de visio est K meet

Cette formation vous intéresse ?

Contactez-nous :

Tel : 03.73.61.02.04

Courriel : j.andre@mpforma.fr

Contenu de la formation :

INTRODUCTION

Tour de table pour connaître les attentes des participants

LES GRANDS PRINCIPES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Trois grands principes

- Liberté d'accès à la commande publique
- Egalité de traitement des candidats
- Transparence des procédures
- Principes secondaires

LA DETERMINATION LES SEUIL DE PASSATION/PUBLICITE

Règles de procédure et règles de publicité

- Les principes
- Estimation du besoin
- Le recensement
- Seuil de procédure
- Seuil de publicité
- La spécificité des marchés sociaux et autre services spécifiques
- Mini lot et petit lot

Cas pratique 1 et 2 : Déterminez la procédure de passation et le support de publicité ?

LES PROCEDURES

Les achats inférieurs à 40 000 € HT

- Procédures et exceptions
- Délai de réception des offres
- Négociation

LA PASSATION DU MARCHÉ

Candidatures

- Contenu
- Ouverture – Examen
- Régularisation
- DC1- DC2 DUME
- Dite le nous une fois - candidature flottante

Offres

- Les critères de sélection
- Jugement des offres
- Recevabilité des offres
- La commission d'appel d'offres / La commission des marchés
- Information des entreprises non retenues
- Signature et notification
- Abandon de procédure

FOCUS LES MARCHES NEGOCIES SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE

FOCUS LES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEES ENTRE 40 000 € ET 90 000 €

CONCLUSION

Quizz d'évaluation des acquis et de satisfaction